

COMPTES RENDUS de SÉANCES du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 juin 2009

Tous les Conseillers municipaux étaient présents
Secrétaire de séance : Mme MOURÉ Crystal

Le compte-rendu sommaire de cette séance a été affiché le 17 juin 2009 en exécution de l'article L.2121-25 du CGCT.

1- Agence Postale Communale

Le Conseil vote à l'unanimité la création d'un poste d'Adjoint Administratif pour tenir l'Agence Postale Communale. L'Agence Postale sera ouverte 6 jours/7, de 09h30 à 12h00, soit 15h/semaine.

2- Attribution des Subventions 2009 aux associations

Le total des subventions 2009 s'élève à 9455 € et ont toutes été adoptées à l'unanimité

a) Comité des Fêtes : 4 500 €

b) Rugby : AGL XIII

- Compétition : 1 500 €

- Ecole de Rugby : 500 € L'année prochaine, l'association prévoit la création d'une section « Sport pour tous » ainsi qu'une association avec le collège de Bétharram afin d'initier les scolaires au Rugby.

c) Ski Club Nayais : 75 €

d) Amicale des Pompiers de Coarraze : Reconduction de la subvention 2008 de 150 €

Subvention spéciale de 300 € pour le départ à la retraite de Monsieur Fréchou, capitaine des Pompiers de Coarraze

e) Centre aéré Pinocchio

Cette subvention est calculée chaque année en fonction du nombre d'enfants lestellois fréquentant le centre aéré. Pour 2009, Le conseil municipal a prévu une enveloppe de 500 €

Il est rappelé que la commune de Lestelle prend également en charge la livraison des repas au centre aéré.

f) La Corruda : 750 €

Cette année, la Corruda aura lieu le dimanche 27 septembre.

g) Association des Parents d'élèves : 1000 €

h) Association Plein Ecran : 80 €

i) Syndicat Agricole : 100 €

Cette année, l'association des chasseurs « Saint Hubert » n'a pas demandé de subvention compte tenu de son bilan positif et de sa bonne santé en matière de trésorerie.

3- Travaux au Camp de Tourisme

Le lot Peinture a été attribué à l'entreprise Pommies pour une valeur de 3 920 € suite au désistement de l'entreprise Aduritz.

4- Travaux Place Saint Jean

- L'entreprise Signal change d'enseigne et se dénomme INEO

- Le marché signé avec M Morgado est transféré à la Sarl Morgado et Fils

Le Conseil municipal approuve les deux avenants correspondants.

- L'ouverture de la boulangerie est prévue aux alentours du 1^{er} juillet

6 - Admission en non valeurs 2006/2007

Le Conseil municipal admet en non valeur les produits déclarés irrécouvrables par M le Trésorier :

- eau : 583,31 €

- assainissement : 603,65 €

7 - Course cycliste le dimanche de la Saint Jean.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de renouveler la course cycliste des fêtes Saint Jean et prend en charge les frais d'organisation pour un montant de 1 006 €

8 - Animation du repas du 3^{ème} âge

Le Conseil municipal fixe la date du repas du 3^{ème} âge au dimanche 10 janvier 2010, retient la « la bande à Nanette » pour assurer l'animation. Montant de la prestation : 350 €

9- Questions Diverses

- * Concert Chopin joué par Carvalho le 19 juin en la chapelle ND de Bétharram
- * Chorale « Paroles en l'air » le 26 juin en l'église de Lestelle
- * Ciné toile : diffusion du film « le renard et l'enfant » le 25 Août, au parc des sports
- * Inauguration de la piscine intercommunale le 12 juin
- * Proposition de partager avec la maison de retraite l'achat d'un défibrillateur (obligatoire).